Situation économique et financière de Maurice au 1er semestre 2004

Actualisation au 1er septembre 2004

© MINEFI - DREE/TRÉSOR **Prestation réalisée sous système de management de la qualité certifié AFAQ ISO 9001**

"Un PIB par tête de 4 564 USD" **"Des changements majeurs pour les secteurs du textile et de l'industrie sucrière"** **"Le secteur du tourisme : des signes inquiétants d'essoufflement du secteur"**	Avec un PIB par tête de 4 564 dollars américains en 2003, Maurice est classé parmi les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Ce succès s'explique par la conjonction de plusieurs facteurs, tels que la croissance soutenue des revenus touristiques, la réussite de la zone franche industrielle, une main d'œuvre qualifiée longtemps à bas salaire ou encore le rôle stabilisateur du protocole sucre de la convention de Lomé. Cependant deux des piliers du développement de Maurice (le textile et l'industrie sucrière) sont confrontés simultanément à des défis majeurs : l'abolition des quotas d'importation de textile en janvier 2005 et la réforme du marché sucrier européen entre 2005 et 2007. En outre, le tourisme, sur lequel reposent les espoirs de l'économie, montre des signes inquiétants d'essoufflement. Ce n'est qu'au prix de réformes de la législation du travail, d'amélioration de la productivité industrielle, d'un effort renouvelé et imaginatif de promotion de la destination touristique mauricienne et d'une remise à plat de la formation professionnelle destinée à faire face à la demande croissante et non satisfaite des entreprises opérant dans le domaine des technologie de l'information et de la communication que l'Ile Maurice arrivera à maintenir les taux de croissance qu'elle à connu ces deux dernières décennies.
1. Une économie assez peu diversifiée	
"Restructuration et centralisation des unités de production" **"Inquiétude du gouvernement et des sucriers quant au devenir de la culture de la canne à sucre"** **"La crise du secteur textile à Maurice"**	**1.1. L'industrie sucrière :** L'industrie sucrière afin de retrouver une compétitivité jusqu'à présent assurée par le "Protocole Sucre", nécessaire à sa survie, s'est engagée dans un processus de restructuration et de centralisation des unités de production. Cependant, la proposition de la Commission Européenne de baisser de 37% entre 2005 et 2007 le prix garanti du sucre européen (et donc mauricien) a surpris tant par son ampleur que par la rapidité de sa mise en œuvre et a suscité un véritable vent de panique dans les rangs du gouvernement et des producteurs mauriciens. En effet, si cette proposition était adoptée en l'état, elle signifierait la fin de la filière canne à sucre à Maurice. De surcroît, les conclusions du groupe d'experts mis en place par l'organe des règlements des différents de l'OMC donnant raison dans un rapport intérimaire aux plaignants (Australie, Brésil, Thaïlande) contre les subventions accordées par l'Union Européenne à ses producteurs de sucre n'ont fait qu'accentuer l'inquiétude des autorités et des sucriers mauriciens sur le devenir de la culture de la canne à Maurice. **1.2. Le textile mauricien :** Le textile mauricien, en crise, ne s'est que partiellement adapté au nouveau contexte concurrentiel. En 2000 et 2001, son handicap s'est accru par l'effet combiné du niveau élevé de la roupie vis-à-vis de l'euro et de la détérioration de la productivité de la main d'œuvre locale, et par la suite début 2002, la crise malgache a fortement affecté la situation financière des entreprises mauriciennes qui s'étaient délocalisées dans la Grande Ile.

	L'entrée en vigueur de l'Africa Growth & Opportunity Act (AGOA), censé permettre une ouverture sur le marché américain, n'a confirmé qu'en partie jusqu'ici, les espoirs de l'industrie exportatrice et ne concerne en réalité que quelques entreprises déjà aguerries sur ce marché.
"Une croissance inférieure à 3%" **"Une politique d'accès aérien plus ouverte semble vitale"**	**1.3. Le tourisme :** Le tourisme, autre pilier de l'économie mauricienne, peine depuis deux ans avec une croissance inférieure à 3%. Les difficultés rencontrées par le secteur pour accroître sa clientèle montre qu'il est urgent de diversifier l'origine sociale et géographique des visiteurs. Mais la politique d'accès aérien pratiquée par le gouvernement qui vise avant tout à protéger le transporteur national n'est pas de nature à contribuer à un accroissement suffisant du nombre de touristes à Maurice pour remplir les 3 000 chambres d'hôtels additionnelles qui seront mises sur le marché au cours des trois prochaines années. Face au taux d'occupation décevant des hôtels (63% et 55% d'occupation respectivement des chambres et des lits en 2003) une politique d'accès aérien plus ouverte semble vitale pour Maurice.
"De très bons résultats, mais un risque de remise en cause lié aux accords de non - double imposition"	**1.4. Les services financiers :** Les services financiers rebaptisés "global business" sont à la croisée des chemins : après dix ans d'existence, ils affichent d'excellents résultats en termes de sociétés et de banques immatriculées, mais sont à la merci de la remise en cause à tout moment des accords de non double imposition signés avec des pays comme l'Inde ou l'Indonésie dont les ressortissants sont les principaux utilisateurs de la place offshore mauricienne. En outre, Maurice ne s'est pas encore totalement affranchie des accusations de place de transit du blanchiment d'argent qui pèsent sur elle. Le gouvernement mauricien met cependant tout en œuvre pour assurer une stricte réglementation et une transparence dans ce secteur de manière à devenir observateur au sein du GAFI.
"Un manque de main d'œuvre qualifiée"	**1.5. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) :** Le domaine des technologies de l'information et de la communication appelé à assurer le relais de croissance dont Maurice a dores et déjà besoin, se développe mais la Cyber-tour d'Ebène financée grâce à un prêt de l'Inde, reste à ce jour une initiative isolée et est loin d'être totalement occupée. De surcroît le pays manque dans ce domaine de main d'œuvre suffisamment qualifiée. Le secteur privé, de son coté, apparaît de plus en plus en panne d'idée et prend peu d'initiatives, en dépit des incitations du gouvernement à assurer le relais du développement des TIC à Maurice en construisant notamment une seconde Cyber-tour.
2. L'année 2004 caractérisée par des résultats sectoriels contrastés	
"Une croissance économique prévisionnelle d'environ 4,8% en 2004" **"Une baisse d'activités prévues pour 2004"**	Après une croissance extrêmement décevante de 2% en 2002 (performance la plus faible depuis 1983), **il s'est produit en 2003 un phénomène de rattrapage technique : d'après les dernières estimations, la croissance du PIB pour 2003 aurait été de 4,4%** résultant de comportements contrastés des piliers de l'économie mauricienne. Les prévisions pour l'année 2004 élaborées sur la base des résultats du premier semestre laissent entrevoir une croissance économique qui pourrait avoisiner les 4,8%, en retrait par rapport aux anticipations initiales (5,4%) du fait de la dégradation des principaux piliers de l'économie du pays. Le **secteur de la zone franche d'exportation** a de nouveau enregistré en 2003 une contraction de 2% de sa production, et devrait connaître une baisse d'activité du même ordre de grandeur en 2004.

"Une production d'environ 590 000 tonnes pour l'année 2004"	En effet, la restructuration de l'industrie textile mauricienne se poursuivra également cette année afin de s'adapter au nouveau contexte résultant du démantèlement de l'Accord Textile Vêtement fin 2004 et compte tenu du départ fort probable des derniers investisseurs hongkongais suite au refus à ce jour des autorités américaines de faire bénéficier Maurice de la dérogation "third country fabrics" (possibilité d'acheter des tissus auprès de pays tiers) au titre de l'AGOA III. La **production sucrière** bien que meilleure qu'en 2003 a été revue à la baisse et devrait avoisiner les 590 000 tonnes, en progression de 9,8 %. Il s'agirait de la dernière production payée au prix garanti par l'Union Européenne sur les bases actuelles si les recommandations de réduction de prix faites par la Commission étaient adoptées dès 2005.
"Une croissance prévisionnelle de 3% en 2004"	Les **arrivées de touristes** au cours des six premiers mois de l'année ont régressé de 0,8%, bien que les revenus touristiques aient augmenté de 34,8% au cours de la même période. Le projet d'introduction dès novembre prochain d'une taxe de 20 euros prélevée sur les touristes, ainsi que la faiblesse du budget destiné à la promotion touristique prévu dans la dernière loi de finances (juillet 2004 - juin 2005) ajoutés à l'indécision du gouvernement en matière de politique d'accès aérien augurent mal de la croissance de ce secteur dans un avenir proche. Dans ce contexte, une progression de 3% des arrivées, portant le nombre de touristes à 720 000 pour toute l'année 2004 serait considérée comme réaliste.
"Une croissance prévisionnelle de 6 à 7% en 2004"	Le **secteur financier domestique** devrait enregistrer une croissance de 6 à 7% en léger retrait sur les prévisions initiales du fait de la plus faible croissance économique anticipée, alors qu'il est prévu que le secteur bancaire offshore réalise une performance appréciable. Les activités liées aux services non financiers, entreposage, transport et communication devraient réaliser des performances supérieures à celles des secteurs du commerce et de l'industrie destinée au marché domestique dont la progression anticipée serait de l'ordre de 3 à 4% en phase avec la croissance de la consommation. L'activité liée à la construction enregistrera un ralentissement (3,4% contre 11% en 2003) du fait du recul considérable des mises en chantiers de gros projets d'infrastructure par le gouvernement qui ne seront que partiellement compensées par les projets d'hôtels en cours de réalisation.

3. Un taux de croissance satisfaisant, mais un taux de chômage et un déficit public préoccupants

	En dépit d'un taux de croissance satisfaisant, le chômage ainsi que le déficit public atteignent des niveaux préoccupants.
"Un taux de chômage de 10,2%" **"6 000 pertes d'emploi dans le secteur textile"**	**3.1. La situation de l'emploi :** La situation de l'emploi à Maurice en 2003 a continué à se dégrader pour la douzième année consécutive. Le taux de chômage atteignait 10,2%, en augmentation, suite aux nombreuses fermetures d'usines du secteur du textile - habillement intervenues tout au long de l'année écoulée (perte nette de 9 600 emplois en 2003 dans la zone franche, soit une régression de 11%). L'incertitude quant à l'avantage comparatif de Maurice découlant de l'accès préférentiel sur les marchés européen et américain devrait persister en 2004 et conduire à de nouvelles mises à pied dans la zone franche textile. Quelques 6 000 travailleurs ont perdu leur emploi dans la seule industrie textile au cours des sept premiers mois de cette année et de nouveaux licenciements sont attendus au second semestre. Face à l'incapacité des autres secteurs à compenser les licenciements de l'industrie de la confection, la création de postes de travail sera insuffisante pour faire face à l'augmentation de l'offre de main d'œuvre. De ce fait, il est fort probable que le taux de chômage avoisinera les 10,6% en 2004.

Le gouvernement mauricien ne pourra faire l'économie d'une réforme des lois du travail destinée à éliminer les rigidités qui les caractérisent si Maurice souhaite affronter les pays où les salaires sont moins élevés.

3.2. Les finances publiques :

"Un déficit budgétaire de 5,6%"

"Une dette publique de 57 ,3% du PIB en juin 2004"

En ce qui concerne les finances publiques, le déficit budgétaire de 5,6% pour l'année financière écoulée (juillet 2003 - juin 2004) a très légèrement dépassé l'objectif fixé par le gouvernement (5,5%). Celui-ci semble avoir tenu compte des recommandations du FMI lors de la préparation du nouveau budget en élargissant l'assiette d'imposition, en éliminant certaines exemptions fiscales et en rationalisant la collecte des recettes. La pression fiscale sur l'économie devrait de ce fait s'accroître de 0,5%. A l'inverse, une diminution des revenus non fiscaux et des dons est anticipée. Au final, les revenus et dons devraient croître de 7,4% au cours du prochain exercice budgétaire alors que les dépenses et les prêts nets des remboursements devraient progresser de 5,7% au cours de cette période entraînant une baisse du déficit budgétaire à 5% du PIB. Le niveau du déficit bien qu'en diminution demeure préoccupant compte tenu des défis auxquels est confrontée l'économie mauricienne. Un ralentissement économique couplé à une brusque remontée des taux d'intérêt pourraient effectivement entraîner une dangereuse spirale de la dette publique. Celle-ci atteignait 94,3 milliards de roupies en juin 2004, soit 57,3% du PIB. Avec la dette des entreprises para - étatiques, la dette du secteur public ressortait à cette même date à 109,9 milliards de roupies, représentant 66,7% du PIB. Le service de la dette devrait atteindre 9,6 milliards de roupies pour le prochain exercice budgétaire et absorber 27,4% des revenus courants.

3.3. La formation brute de capital fixe :

"Un investissement public de 3,6%"

S'agissant de la formation brute de capital fixe, son ratio par rapport au PIB s'est légèrement amélioré, passant de 22,1% en 2002 à 22,9% en 2003 mais devrait de nouveau baisser à 22,2% en 2004. La bonne nouvelle provient toutefois du secteur privé dont l'investissement devrait représenter une croissance de 10,1% en termes réels après une contraction de 1,2% enregistrée l'année dernière. C'est le secteur hôtelier qui mobilisera la majorité des investissements privés cette année. L'investissement public sera réduit à une croissance modeste de 3,6% après un taux exceptionnel de 35,7% en 2003, année au cours de laquelle la majeure partie des grands chantiers de l'Etat ont été réalisés.

3.4. L'inflation :

"Un taux prévisionnel de 4,5% pour l'année 2004"

En ce qui concerne l'inflation les prévisions portent sur un taux avoisinant 4,5% pour l'année 2004 contre 3,9% enregistré en juin 2004. Cette détérioration s'explique par la hausse des prix de certains produits administrés (pain, ciment et produits pétroliers) et par la dépréciation de la roupie depuis février dernier.

3.5. Le commerce extérieur :

"Un déficit de la balance commerciale prévisionnel de 12,4 milliards de roupies soit l'équivalent d'un peu plus de 7% du PIB"

Au niveau du commerce extérieur aucune embellie n'est attendue en 2004. La révision à la baisse de la production de sucre a conduit à revoir également les prévisions d'exportation de même que les fermetures d'usines dans le secteur textile ne permettent pas d'entrevoir un accroissement des exportations de cette industrie. Les importations quant à elles seront doublement affectées par la dépréciation de la roupie et par la hausse des prix des produits pétroliers. Globalement le déficit de la balance commerciale devrait se détériorer et atteindre probablement 12,4 milliards de roupies soit l'équivalent d'un peu plus de 7% du PIB. Sur l'année fiscale 2003 - 2004 (juillet - juin) le déficit commercial a été de 9,8 milliards de roupies (9,3 milliards de roupies en 2002 - 2003).

Avec l'accroissement de 26,2% des recettes touristiques sur les 11 premiers mois de l'année fiscale 2003 - 2004 (21 milliards de roupies) par rapport à la même période de l'exercice précédent, la balance courante devrait afficher en 2003 - 2004 un excédent équivalent à 3,3% du PIB (3,7% précédemment). De ce fait, la balance des paiements dégagerait pour la cinquième année consécutive un surplus de 3,6 milliards de roupies (105 millions de dollars américains environ) en 2004 - 2005, consolidant les réserves en devises du pays à hauteur de 52 milliards de roupies soit l'équivalent de 9 mois d'importation. Pour l'exercice budgétaire en cours (2004 - 2005), une détérioration de la balance des paiements est attendue avec un excédent qui ne représenterait plus que 2,6% du PIB.

Copyright
Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de la Mission Economique de PORT-LOUIS (adresser les demandes à port_louis@dree.org).

Clause de non-responsabilité
La ME s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés qui supposent l'étude et l'analyse de cas particuliers.

Auteur :
Mission Économique de Port Louis

Adresse :
5 bis, rue Champ de Lort - B.P. 12 - PORT LOUIS - Maurice

Rédigée par : Eric NOITAKIS
Revue par : Laetitia PANTALONI
Mise en forme par : Laetitia PANTALONI
Date de parution : Le 1er septembre 2004
Version N° 4